

BACCALAURÉAT BLANC

Session janvier 2015

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures
COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

Assurez-vous que ce sujet comporte 6 pages.

Le candidat traitera obligatoirement les parties 1 et 2, et traitera l'une des deux parties 3 proposées.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Questions de connaissances (6 points)

- 1) Comment la taxation permet-elle d'agir sur la préservation de l'environnement ?
- 2) Illustrez la notion de choc d'offre.

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous direz quelles sont les transformations que l'on observe au sein des ménages français.

Ménages selon la structure familiale

Type de ménage	1990		2009	
	en milliers	en %	en milliers	en %
Ménage composé uniquement...				
... d'un homme seul	2 210,9	10,1	3 852,1	14,0
... d'une femme seule	3 705,6	16,9	5 385,9	19,6
... d'un couple sans enfant	5 139,8	23,4	7 126,9	25,9
... d'un couple avec enfant(s)	7 991,4	36,4	7 467,9	27,1
... d'une famille monoparentale	1 490,2	6,8	2 263,1	8,2
Ménages complexes	1 404,1	6,4	1 437,8	5,2
Ensemble	21 942,1	100,0	27 533,5	100

Champ : France, population des ménages.

Note : les "enfants" sont comptabilisés sans limite d'âge, les "enfants de moins de 18 ans" le sont en âge révolu.

N.B. : Un "ménage complexe", au sens du recensement, est un ménage composé de deux familles, de plusieurs personnes isolées qui ne constituent pas une famille, ou de personnes isolées et de famille(s).

Il n'est pas possible de comptabiliser les différents types de familles (couples et familles monoparentales) à partir de ce tableau puisque certaines d'entre elles font aussi partie de ménages complexes.

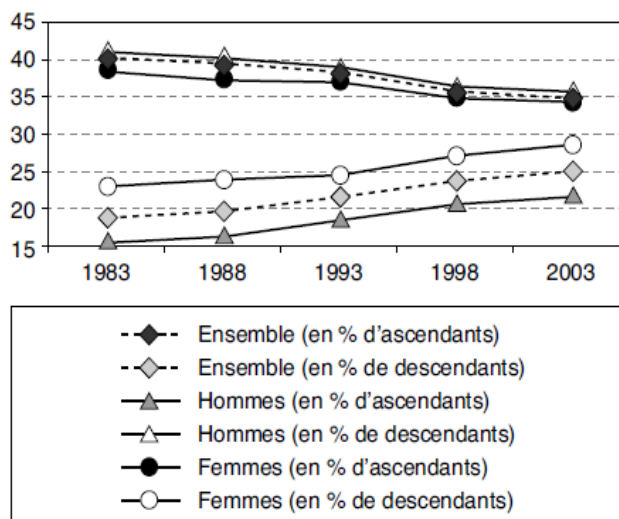
Source : Insee.

Troisième partie : Raisonnement à partir d'un dossier documentaire (10 points)

Sujet A : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous vous demanderez si la France connaît des situations de déclassement.

DOCUMENT 1

Évolution des flux de mobilité intergénérationnelle à l'âge de 35-39 ans.



Sources : enquêtes Emploi de 1983 à 2003.

DOCUMENT 2

Devenir professionnel (à l'âge de 35-39 ans) des enfants selon la profession de leurs parents en %.

Enfants de cadres supérieurs, d'indépendants et de chefs d'entreprise de plus de 10 salariés **Enfants d'employés et d'ouvriers qualifiés**

Génération de naissance	CPIS	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés
Fils				
1944-1948	56,3	24,7	8,6	4,3
1949-1953	54,9	19,4	12,3	4,3
1954-1958	50,6	22,2	12,7	4,9
1959-1963	46,9	22,5	13,1	7,8
1964-1968	50,4	22,0	11,4	7,2
1969-1973	52,5	21,7	14,3	5,7
Filles				
1944-1948	29,2	43,7	17,8	4,1
1949-1953	32,2	36,2	21,8	5,9
1954-1958	31,8	32,4	24,8	6,4
1959-1963	29	32,7	25,1	8,2
1964-1968	31,7	31,4	22,2	10,8
1969-1973	37,9	29,5	19,4	8,8

Génération de naissance	CPIS	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés
Fils				
1944-1948	10,5	22,5	39,4	12,7
1949-1953	10,9	18,5	43,2	15,3
1954-1958	9,1	19,2	42	17,6
1959-1963	9,6	16,3	43,8	18,3
1964-1968	9,6	15,7	43,7	21,9
1969-1973	11,9	17,2	40,2	18,2
Filles				
1944-1948	3,7	23,3	40,3	24,9
1949-1953	4,7	19,8	42,8	26,3
1954-1958	5	19,5	45,5	25,5
1959-1963	5,4	16,8	43,4	30,9
1964-1968	6,3	17,7	40,1	31,2
1969-1973	8,3	21,0	38,1	27,7

CPIS : Cadres et professions intellectuelles supérieures.

Le total des parts ne ligne n'est pas égal à 100 car toutes les catégories socioprofessionnelles n'ont pas été reproduites.

Lecture : 11.9 % des fils d'employés et ouvriers qualifiés nés entre 1969 et 1973 sont devenus CPIS.

C.Peugny, « La mobilité sociale des générations nées après 1960 », Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris, 2011.

DOCUMENT 3

Destinées socioprofessionnelles des individus en 1985 et 2003

En %

Socioprofessionnel de départ	Groupe socioprofessionnel d'arrivée	Agric- culteurs	ACCE ¹	Cadres	Professions intermé- diaires	Employés	Ouvriers	Total
		1985	96,6	0,3	0,1	0,3	0,7	1,9
Agriculteurs	2003	96,6	1,3	0	0,1	0,5	1,5	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1985	0,3	90,3	0,5	2,3	3,3	3,3	100
	2003	0,3	81,3	2,7	3,8	5,9	5,9	100
Cadres et professions intellectuelle supérieure	1985	0	3	94,6	1,8	0,5	0,1	100
	2003	0	1,5	90,4	6,7	1,2	0,2	100
Professions intermédiaires	1985	0,2	2,3	6	87,7	2,7	1,2	100
	2003	0,1	1,4	9,6	80,8	5	3,2	100
Employés	1985	0,2	2	0,8	6,3	88,1	2,8	100
	2003	0,1	1,3	1,6	9	83,1	5	100
Ouvriers	1985	0,5	2,5	0,1	3,9	4,4	88,6	100
	2003	0,4	2,4	0,5	7,1	6,5	83,1	100

Champ : actifs occupés en 1980 et 1985, d'une part, et en 1998 et 2003, d'autre part, âgés de 20 à 65 ans en fin de période.

1. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Source : Insee, enquêtes FQP 1985 et 2003, *Économie et statistique*, n° 431-432, 2010.

Troisième partie : Raisonnement à partir d'un dossier documentaire (10 points)

Sujet B : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous vous demanderez quelle est la pertinence de l'analyse en termes de classes sociales aujourd'hui en France.

DOCUMENT 1

Quelques pratiques culturelles à l'âge adulte et équipement des ménages en multimédia et en automobile selon la catégorie sociale (en %)

	Multi équipement automobile*		Musée ou exposition**		Théâtre**		Téléphone portable	
	1996	2006	1987	2005	1987	2005	1997	2006
Agriculteurs exploitants	30	48	18	34	8	11	10	65
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	36	55	32	40	20	20	23	93
Cadres et professions intellectuelles supérieures	42	52	64	66	46	36	26	99
Professions intermédiaires	34	49	52	52	31	25	16	94
Employés	16	32	33	38	19	12	12	88
Ouvriers	24	45	26	25	9	6	9	90
Ensemble	28	34	33	39	18	16	15	75

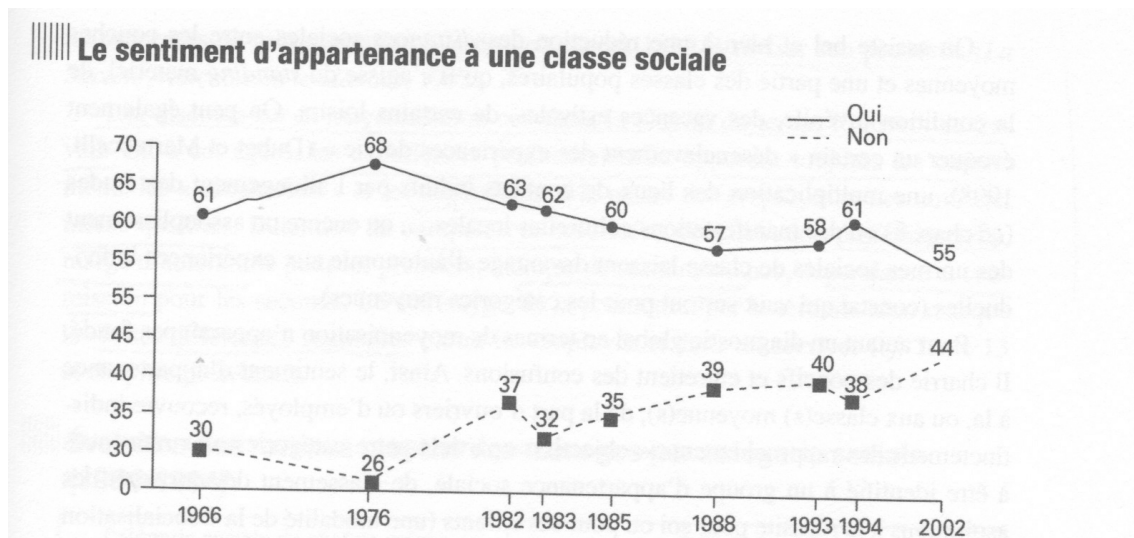
Champ : France métropolitaine

* au moins deux voitures par ménage

** au moins une fois par an

INSEE, *Enquête permanente sur les conditions de vie*, 1996, 2005 et 2006

DOCUMENT 2



Serge Bosc, « Stratification et classes sociales » Cours, Armand Colin, 7ème édition, 2011, p187 et TNS-SOFRES pour 2010

DOCUMENT 3

Le groupe ouvrier apparaît bel et bien comme le grand perdant de la crise récente, et plus généralement des mutations économiques de long terme. Il ne s'agit pas seulement de sa perte de poids numérique. Sont en cause sa déstructuration, l'effritement de son identité, sa perte de visibilité, le déclin voire la fin du mouvement ouvrier tel qu'il s'était affirmé depuis la fin du XIX^e siècle. [...] En termes catégoriels, on assiste à l'implosion des noyaux ouvriers typiques de la deuxième industrialisation française (entamée dès la Belle Époque et les années 1920, développée dans les années 1950 jusqu'aux années 1970). Le groupe ouvrier a ainsi perdu les figures de proue qui le structuraient socialement et symboliquement : les mineurs ont disparu depuis longtemps, plus récemment les sidérurgistes, les métallurgistes, les travailleurs de l'automobile aux effectifs fortement réduits, n'ont plus la place centrale qu'ils occupaient dans les années 1960. Même les catégories ouvrières de certains grands services (les cheminots) n'échappent pas au rétrécissement de leurs rangs. Ces évolutions brutales s'accompagnent d'autant de phénomènes qui minent l'identité ouvrière : la destruction de cultures professionnelles (dans les entreprises du secteur privé, la cohésion des ouvriers professionnels est affaiblie par la montée des techniciens et des « nouveaux ouvriers », titulaires d'un bac technique ou d'un BTS, et issus, souvent, d'autres milieux sociaux) ; [...] la différenciation accrue des positions statutaires (stable/précaires (intérimaires), anciennes/nouvelles générations)

Serge Bosc, « Stratification et classes sociales » Cursus, Armand Colin, 7^e édition, 2011, p.193-194